

## Soins à domicile - indications port de matériel de protection

## Répertoire des activités nécessitant le port de matériel de protection

Le matériel de protection doit être utilisé lors de risque de contact avec du sang ou un autre liquide biologique

Activité (liste non exhaustive)	Gants	Masque	Surblouse
Réfection de pansement souillé	++	+	+
Drainage, irrigation de plaie (mèches, drains, aiguille boutonnée)	++	++	+
Injections s/cut, im, iv	++	-	-
Prélèvements de sang ou autre liquide biologique	++	-	-
Pose /ablation d'une voie veineuse périphérique	++	+	-
Manipulation de chambre implantable	+++*	++	-
Pose de sonde urinaire	+++*	++	-
Changement d'uriflac	++	-	-
Physiothérapie respiratoire	++	++	+
Alimentation entérale	-	-	-
Soins orifice de PEG	+	-	-
Soins de pédicure	++	-	-
Toilette intime lors d'incontinence ou sonde	++	-	-
Toilette intime	+	-	-
Accouchement à domicile	++	++	++
Soins du post partum (contrôle épisiotomie, etc)	++	-	-

**++** : fortement recommandé (peut être requis comme obligatoire par les directions des diverses structures ou associations)

**+** : recommandé si risque de projection ou d'aérolisation de sang ou de liquide biologique

**-** : non recommandé

**\*** : gants stériles à usage unique

**Remarque** : du matériel de protection peut être utilisé lors de certains soins sans risque de contact avec des liquides biologiques ( exemple tablier lors d'aide à la toilette, gants lors de toilette intime.....)